

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue en visioconférence le **mardi 13 avril 2021, à 17 h**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal et déposée sur le site Internet.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Ouimet :

Madame Caroline Huot	Conseillère	poste 1
Monsieur Pierre Métras	Conseiller	poste 2
Madame Danielle Caron	Conseillère	poste 3
Monsieur Jacques de Foy	Conseiller	poste 4
Monsieur Raymond Brazeau	Conseiller	poste 5
Monsieur Robert Dolembreux	Conseiller	poste 6

Sont également présentes : madame Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, et madame Cynthia Diotte, directrice générale adjointe.

Résolution n° 102-04-2021**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU MARDI 13 AVRIL 2021 TENUE À HUIS CLOS ET PAR VISIOCONFÉRENCE**

Le conseil de la municipalité de Lac-du-Cerf siège en séance ordinaire ce 13 avril 2021 par visioconférence Zoom.

Sont présents à cette visioconférence :

Caroline Huot, conseillère au poste 1
Pierre Métras, conseiller au poste 2
Danielle Caron, conseillère au poste 3
Jacques de Foy, conseiller au poste 4
Raymond Brazeau, conseiller au poste 5
Robert Dolembreux, conseiller au poste 6

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présidence de Danielle Ouimet, mairesse.

Assistent également à la séance, par visioconférence : madame Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, qui agit en tant que secrétaire d'assemblée, et madame Cynthia Diotte, directrice générale adjointe.

CONSIDÉRANT l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-039, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf

CONSIDÉRANT que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence « Zoom »;

CONSIDÉRANT l'imposition du couvre-feu à respecter de 21 h 30 à 5 h, le conseil municipal a décidé de tenir la séance ordinaire du conseil par visioconférence à 17 heures et par la suite elle sera publiée sur le site Web sous la rubrique : <https://www.lacducerf.ca/enregistrement-seances-huis-clos>

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance du conseil soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence « Zoom ». Il est 17 h 01.

ADOPTÉE

Résolution n° 103-04-2021**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
ORDRE DU JOUR - 13 AVRIL 2021**

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE
 - 01.01 Séance ordinaire à huis clos
02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03. ADOPTION DU(DES) PROCÈS-VERBAL (VERBAUX):
 - 03.01 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2021
 - 03.02 Adoption du procès-verbal de l'ouverture des soumissions publiques pour l'appel d'offres « Travaux de réfection chemin Léonard à Lac-du-Cerf » no 2021-01 – 17 mars 2021
 - 03.03 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mars 2021
04. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 04.01 Présentation du rapport de l'auditeur et du rapport financier consolidé pour l'exercice financier 2020
 - 04.02 Registre des comptes à payer au 31 mars 2021
 - 04.03 Registre des comptes à payer au 13 avril 2021
 - 04.04 Registre des salaires du 28 février au 27 mars 2021
 - 04.05 Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière – délégation de compétence
 - 04.06 Autorisation aux véhicules tout terrain de circuler sur la rue Principale

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf

05. SÉCURITÉ PUBLIQUE
06. TRANSPORT
- 06.01 Députée de Labelle – Demande de subvention dans le cadre du d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE 2021-2022)
- 06.02 Achat de sel de déglçage des chaussées (chlorure de sodium)
- 06.03 Octroi de contrat dans le cadre de l'appel d'offres public regroupé pour des services de contrôle des matériaux
- 06.04 Cie 9172-6018 inc. – M. Jean-Philip Albert – Demande de transfert du chemin du Huard à la Municipalité de Lac-du-Cerf
- 06.05 Désignation des signataires pour le contrat entre Robert Boulé et Christiane Roy et la Municipalité de Lac-du-Cerf pour une servitude réelle et perpétuelle relative à l'écoulement naturel des eaux permettant la construction d'un drain ou autre ouvrage et à charge par le cessionnaire de faire à ses frais tous les travaux nécessaires
7. HYGIÈNE DU MILIEU
- 07.01 Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre – Bilan annuel 2019 – Traitement des boues de fosses septiques
- 07.02 Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre – Dépôt du rapport financier 2021
08. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
09. LOISIRS
- 09.01 Poste de préposé(e) à l'accueil aux parcs La Biche et Le Petit Égaré
- 09.02 Poste de surveillant-sauveteur
10. CULTURE
- 10.01 Demandes du comité de la bibliothèque :
- Frais de retard
 - Étagère pour les livres
 - Courrier de la bibliothèque
11. LACS ET ENVIRONNEMENT
- 11.01 Stabilisation des rives – lac Lefebvre
12. AVIS DE MOTION
13. RÈGLEMENT
- 13.01 Adoption du Règlement numéro 371-2021 établissant les tarifs à acquitter pour les droits d'accès aux parcs municipaux et abrogeant tous les règlements antérieurs
- 13.02 Adoption du Règlement numéro 372-2021 modifiant le règlement numéro 310-2014 relatif à un programme d'aide financière et de crédit de taxes aux entreprises admissibles
14. VARIA
15. PÉRIODE DE QUESTIONS
16. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

Initiales du maire
Initiales du dg-st

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Résolution n° 104-04-2021

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MARS 2021

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2021 tenue à huis clos et par visioconférence.

ADOPTÉE

Résolution n° 105-04-2021

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS PUBLIQUES POUR L'APPEL D'OFFRES « TRAVAUX DE RÉFECTION CHEMIN LÉONARD À LAC-DU-CERF » NO 2021-01 – 17 MARS 2021

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de l'ouverture des soumissions publiques pour l'appel d'offres « Travaux de réfection chemin Léonard à Lac-du-Cerf » no 2021-01 – 17 mars 2021 » en date du 17 mars 2021.

ADOPTÉE

Résolution n° 106-04-2021

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 MARS 2021

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mars 2021 tenue à huis clos et par visioconférence.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Résolution n° 107-04-2021

PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'AUDITEUR ET DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport de l'auditeur et le rapport financier pour l'exercice financier 2020, tels que présentés par notre firme comptable Allard Guilbault Mayer Millaire inc. et de faire parvenir une copie de ce rapport au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE

Initiales du maire
Initiales du dg-st

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf

Résolution n° 108-04-2021
REGISTRE DES COMPTES À PAYER AU 31 MARS 2021

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy
appuyé par le conseiller Pierre Métras
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le registre
des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 31 MARS 2021			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M2100119	À	M2100120	1 152,40 \$
P2100121			299,00 \$
P2100122			17 747,38 \$
L2100123			188,56 \$
L2100124			188,56 \$
C2100125	À	C2100133	8 731,91 \$
L2100134	À	L2100138	15 122,75 \$
P2100139	À	P2100152	11 868,59 \$
CPA2100002			(396,22) \$
M2100153			396,36 \$
TOTAL			55 299,29 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 13 avril 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Résolution n° 109-04-2021
REGISTRE DES COMPTES À PAYER AU 13 AVRIL 2021

Il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux
appuyé par la conseillère Caroline Huot
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le registre
des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 13 AVRIL 2021			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M2100154			2 768,96 \$
L2100155			1 752,61 \$
L2100156	À	L2100160	1 074,76 \$
P2100161	À	P2100163	1 786,57 \$
TOTAL			7 382,90 \$

ADOPTÉE

Initiales du maire
Initiales du dg-st

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 13 avril 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Résolution n° 110-04-2021

REGISTRE DES SALAIRES DU 28 FÉVRIER AU 27 MARS 2021

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le paiement du registre des chèques salaires pour la période du 28 février au 27 mars 2021, totalisant 39 039,29 \$ et représentant les chèques portant les numéros D2100085 à D2100126.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 avril 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

Résolution n° 111-04-2021

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE - DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la directrice générale et secrétaire-trésorière :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES BONS DE COMMANDE			
DU 1ER AU 31 MARS 2021			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
ENB2100050			125,94 \$
ENB2100053	À	ENB2100086	10 682,39 \$
TOTAL			10 808,33 \$

ADOPTÉE

Initiales du maire
Initiales du dg-st

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 avril 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

ADOPTÉE

Résolution n° 112-04-2021

AUTORISATION AUX VÉHICULES TOUT TERRAIN DE CIRCULER SUR LA RUE PRINCIPALE

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf autorise les véhicules tout terrain (VTT) à circuler sur la rue Principale sur une distance de 660 mètres dans la zone de 50 km, et ce, à partir de l'intersection de la rue Émard, du côté ouest.

- c. c. M. Stéphane Roy - Municipalité de Notre-Dame-du-Laus
- M. Michel Dion - Municipalité de Kiamika (michel.dion@hotmail.com; dj@kiamika.ca)
- M. Jacques Chaîné, agent de liaison FQCQ (fqcq-reg-07-15@fqcq.qc.ca)
- Mme Manon Côté, CLD d'Antoine-Labelle (m.cote@cldal.com)
- M. Claude Garofalo, Quadri-Laus (info@quadri-laus.com)

ADOPTÉE

TRANSPORT

Résolution n° 113-04-2021

DÉPUTÉE DE LABELLE - DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE 2021-2022)

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-du-Cerf désire améliorer son réseau routier local afin que les contribuables et les usagers bénéficient de chemins adéquats et sécuritaires;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-du-Cerf offre très peu de services à ses contribuables et qu'il est primordial pour les élus municipaux d'offrir un excellent service du côté des chemins municipaux;

CONSIDÉRANT que le budget municipal n'est pas assez considérable pour améliorer adéquatement son réseau local;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par le conseiller Jacques de Foy

et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf demande, à Madame Chantale Jeannotte, députée de Labelle, de recommander au ministre des Transports du Québec, une aide financière de 50 000 \$ dans le cadre du programme d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE 2021-2022), et ce, afin d'améliorer le réseau local adéquatement et le rendre plus sécuritaire.

Initiales du maire
Initiales du dg-st

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf

Les travaux proposés pour l'année 2021 se décrivent comme suit :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF	
REMISE EN ÉTAT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES MUNICIPALES	
Chemin des Pins	6 016,84 \$
Chemin de la Rivière	19 700,54 \$
Chemin Forget	8 142,23 \$
Chemin de la Pointe	16 187,18 \$
TOTAL	50 046,79 \$

ADOPTÉE

Résolution n° 114-04-2021

ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES (CHLORURE DE SODIUM)

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a confié, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, des documents d'appels d'offres pour adjudger des contrats d'achats regroupés pour le chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Municipalité de Lac-du-Cerf, pour les hivers 2018-2019 à 2022-2023 inclusivement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-du-Cerf a confié, à l'UMQ, le mandat d'analyser des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf commande 200 tonnes métriques de chlorure de sodium (sel de déglacage) pour la saison 2021-2022 dans le cadre du regroupement d'achats de l'UMQ.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 13 avril 2021

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf**Résolution n° 115-04-2021****OCTROI DE CONTRAT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC REGROUPÉ POUR LES SERVICES DE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX**

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-du-Cerf participe à l'appel d'offres public regroupé pour des services de contrôle des matériaux lancé par la MRC d'Antoine-Labelle, pour son projet de travaux de réfection du chemin Léonard.

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions le 15 mars 2021 ;

ATTENDU QUE le dépôt du rapport de la secrétaire du comité de sélection daté du 18 mars 2021 et de son amendement daté du 22 mars 2021 ;

ATTENDU QUE la soumission de Groupe ABS inc. est jugée conforme et a obtenu le meilleur pointage final ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf octroie le contrat pour les services de contrôle des matériaux pour le projet de travaux de réfection du chemin Léonard au montant de 15 135,51 \$ dans le cadre de l'appel d'offres public regroupé lancé par la MRC d'Antoine-Labelle pour les prix unitaires soumis.

ADOPTÉE

Résolution n° 116-04-2021**CIE 9172-6018 INC. – M. JEAN-PHILIP ALBERT – DEMANDE DE TRANSFERT DU CHEMIN DU HUARD À LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

CONSIDÉRANT que la Compagnie 9172-6018 inc. est prête à procéder au transfert du chemin du Huard;

CONSIDÉRANT que les propriétaires fonciers du chemin se sont conformés à l'article 8.2 du Règlement numéro 274-2010 relatif à la construction, à la cession et à la municipalisation des rues publiques ou privées stipulant ce qui suit :

8.2 PROCÉDURE

Dans le cas d'une cession d'une rue privée, la procédure de cession est comme suit:

- Faire une demande au conseil par requête signée par les propriétaires riverains et le propriétaire du fond de l'assiette de rue ou du chemin;
- produire un plan de cadastre enregistré de la rue ou du chemin à être cédé(e);
- produire un plan de localisation de la fondation et des fossés par rapport à son emprise.
- produire un contrat notarié entre les parties;
- céder la rue ou le chemin pour la valeur d'un dollar (1.00\$).

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la cession du chemin Huard pour la valeur d'un dollar (1,00\$) et d'autoriser la mairesse, Danielle Ouimet, et la secrétaire-trésorière et directrice générale, Jacinthe Valiquette, à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf l'acte notarié entre les parties.

ADOPTÉE

Initiales du maire
Initiales du dg-st

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf

Résolution n° 117-04-2021

DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES POUR LE CONTRAT ENTRE ROBERT BOULÉ ET CHRISTIANE ROY ET LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF POUR LA CRÉATION D'UNE SERVITUDE RÉELLE ET PERPÉTUELLE RELATIVE À L'ÉCOULEMENT NATUREL DES EAUX PERMETTANT LA CONSTRUCTION D'UN DRAIN OU AUTRE OUVRAGE ET À CHARGE PAR LA MUNICIPALITÉ DE FAIRE À SES FRAIS TOUS LES TRAVAUX NÉCESSAIRES

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser madame Danielle Ouimet, mairesse, et madame Jacinthe Valiquette, directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-du-Cerf le contrat entre Robert Boulé et Christiane Roy et la municipalité de Lac-du-Cerf pour la création d'une servitude réelle et perpétuelle relative à l'écoulement naturel des eaux permettant la construction d'un drain ou autre ouvrage et à charge par la municipalité de faire à ses frais tous les travaux nécessaires.

ADOPTÉE

LOISIRS

Résolution n° 118-04-2021

POSTE DE PRÉPOSÉ(E) À L'ACCUEIL AUX PARCS LA BICHE ET LE PETIT ÉGARÉ

CONSIDÉRANT que la municipalité a publié une offre d'emploi pour le poste de préposé(e) à l'accueil aux parcs La Biche et Le petit Égaré;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu 3 candidatures et que le conseil a retenu 2 candidatures;

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à une entrevue via « Zoom » avec les 2 candidatures retenues.

ADOPTÉE

Résolution n° 119-04-2021

EMBAUCHE CONDITIONNELLE DE MADAME ARIELLE LEGAULT AU POSTE DE SURVEILLANTE-SAUVETEUSE

CONSIDÉRANT que la municipalité a publié une offre d'emploi pour le poste de surveillant-sauveteur;

CONSIDÉRANT qu'une seule candidature a été déposée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher madame Arielle Legault au poste de surveillante-sauveteuse conditionnellement à l'obtention de son certificat de sauveteuse.

ADOPTÉE

Initiales du maire
Initiales du dg-st

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf

CULTURE

Résolution n° 120-04-2021
DEMANDES DU COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT les demandes du Comité de la bibliothèque relativement aux frais de retard, aux étagères pour les livres et au courrier de la bibliothèque ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit :

- Éliminer les frais de retard ;
- Faire l'acquisition d'étagères pour les livres ;
- Modifier l'adresse de livraison du courrier de la bibliothèque municipale pour la chute à livre de la bibliothèque municipale située au 15, rue Énard, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S1.

ADOPTÉE

LACS ET ENVIRONNEMENT

Résolution n° 121-04-2021
STABILISATION DES RIVES – LAC LEFEBVRE

CONSIDÉRANT que seulement 2 citoyens sur l'ensemble des riverains du lac Lefebvre consultés ont démontré leur intérêt afin de procéder à la stabilisation des rives au lac Lefebvre;

CONSIDÉRANT *qu'AJ Environnement* a informé la municipalité que les frais seront moins élevés pour les citoyens intéressés s'ils font une demande individuelle auprès du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la stabilisation de la rive au lac Lefebvre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité cesse les démarches pour la stabilisation des rives du lac Lefebvre et informe les 2 citoyens intéressés de la possibilité de faire une demande individuelle auprès du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

ADOPTÉE

RÈGLEMENT

Résolution n° 122-04-2021
ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 371-2021 ÉTABLISSANT LES TARIFS À ACQUITTER POUR LES DROITS D'ACCÈS AUX PARCS MUNICIPAUX ET ABROGEANT TOUS LES RÈGLEMENTS ANTÉRIEURS

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le *règlement numéro 371-2021 établissant les tarifs à acquitter pour les droits d'accès aux parcs municipaux et abrogeant tous les règlements antérieurs.*

Initiales du maire
Initiales du dg-st

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf

Le règlement est présenté séance tenante et des copies sont mises à la disposition du public. Une copie du règlement est également jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

Résolution n° 123-04-2021

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 372-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 310-2014 RELATIF À UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE ET DE CRÉDIT DE TAXES AUX ENTREPRISES ADMISSIBLES

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter *le règlement numéro 372-2021 modifiant le règlement numéro 310-2014 relatif à un programme d'aide financière et de crédit de taxes aux entreprises admissibles*.

Le règlement est présenté séance tenante et des copies sont mises à la disposition du public. Une copie du règlement est également jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public; les citoyens avaient jusqu'à 14 h afin de présenter leur(s) question(s) par téléphone ou par courriel. Aucune question n'a été reçue.

Résolution n° 124-04-2021

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance. Il est 17 h 38.

ADOPTÉE

Danielle Ouimet
mairesse

Jacinthe Valiquette
directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Danielle Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Danielle Ouimet
Mairesse